



Diplôme d'Université Phytothérapie et Aromathérapie

En dehors de l'auto-médication familiale, la phytothérapie est utilisée en médecine sur conseils ou prescriptions de professionnels de santé. L'utilisation des plantes est une véritable médecine moderne, qui impose une connaissance approfondie des plantes, de leur activité pharmacologique, des formes phytothérapeutiques les plus adaptées et de leur toxicité.

L'usage des plantes à visée médicinale ne signifie pas que cela est sans danger; une formation prodiguée par des spécialistes de la discipline est essentielle.

Objectifs

- Acquérir des compétences solides sur la phytochimie et la pharmacologie des plantes médicinales, afin d'optimiser leur prescription ou leur conseil en officine, tout en préservant la sécurité du patient et dans le respect de la réglementation.
- Cette formation repose à la fois sur des bases scientifiques et pratiques, et permet de développer l'esprit critique vis-à-vis de ces thérapeutiques alternatives.

Publics visés

- Pharmaciens, médecins, chirurgiens-dentistes, vétérinaires.
- Les autres professionnels de la santé comme les infirmiers ou les préparateurs en pharmacie pourront être acceptés après examen de leur dossier par les responsables de la formation (le niveau de diplôme minimum requis est Bac + 2).

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques :

- Cécile ENGUEHARD-GUEIFFIER, Professeur à l'université de Tours.
- Leslie BOUDESOCQUE, Maître de conférences à l'université de Tours

Principaux intervenants :

- Audrey OUDIN, Maître de conférences
- Bruno DAVID, Laboratoire Pierre FABRE
- Geneviève BOURDY, Chargée de recherche à l'université Paul Sabatier de Toulouse
- Didier FONTANEL, Nat'Inov
- Jean-François CAVALLIER, Herboriste
- Aude MAILLARD, pharmacienne, aromathérapeute
- Michel MORINEAU, Laboratoire Cosbionat
- Loïc BUREAU, Professeur à l'université de Rennes 1
- Hervé DION, Professeur agrégé de droit

Candidature

- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE
EN LIGNE

www.formation-continue.univ-tours.fr

2 jeudis par mois
Soit 102 heures
Groupe de 26 personnes maximum

Lieux de formation :
UFR des Sciences Pharmaceutiques de l'université de Tours

Date de la formation : de septembre 2018 à mai 2019

Renseignements et inscriptions : Nadia JOUBERT au 02.47.36.81.40

Tarif 2018/2019 : 1 450 € nets



Programme de la formation :

- ▶ **Module 1 : Pharmacognosie**
 - ▶ Principales classes phytochimiques et plantes majeures

- ▶ **Module 2 : Production des plantes médicinales**
 - ▶ Biodiversité et ethnopharmacologie
 - ▶ Culture, récolte et contrôle des plantes médicinales
 - ▶ Production des extraits, forme phytothérapeutiques
 - ▶ Production des huiles essentielles, voies d'administration, toxicité
 - ▶ Etude critique des études cliniques, internet et vulgarisation
 - ▶ Aspects réglementaires

- ▶ **Module 3 : Phytothérapie clinique**
 - ▶ Phytothérapie pratique par sphères d'activité : pathologies respiratoires, du SNC, du système cardio-vasculaire...

- ▶ **Module 4 : Aromathérapie clinique**
 - ▶ Aromathérapie pratique par sphères d'activité : cutanée, digestive, respiratoire...

- ▶ **Visite d'un site de production et du jardin botanique**

Validation

- ▶ Contrôle des connaissances écrit

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 8 février 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

